

Info Agri'Vivier Décembre 2018

Bulletin de liaison entre le Syndicat des Eaux du Vivier et Les Agriculteurs du Bassin

Édito

L'année 2018 l'aura de nouveau démontré, les aléas climatiques se répercutent de plus en plus sur notre activité agricole. Cet été, l'épisode caniculaire a pénalisé nombre d'entre nous et notamment les éleveurs, qui pour certains, ont dû entamer le stock fourrager hivernal précocement. Les semis de fin d'été (colza, couverts) ont également été lourdement impactés.

Pour autant, il ne faut pas relâcher les efforts, notamment sur les couverts, au risque d'une inversion de tendance des concentrations nitrates dans nos nappes. Au travers du programme Re-Sources, nous essayons continuellement d'identifier les techniques qui d'une part répondent aux exigences environnementales et, d'autre part, apportent une plus-value agronomique.

Plusieurs actions à venir en 2019 permettront aux agriculteurs du bassin de s'engager dans de nouvelles pratiques, de tester de nouvelles techniques. Le matériel mis à disposition des CUMA (semoir, rouleau...), les semences de couverts proposées par le SEV, ou encore les différentes journées techniques organisées en partenariat avec nos OPA locales, sont des actions auxquelles nous devons continuer de participer.

Améliorer nos pratiques, poursuivre nos engagements, nous permettra de relever le défi environnemental qu'exige un bassin d'alimentation de captage en eau potable et de prendre le virage qui attend notre agriculture de demain.



Florent SIMMONET
Vice-Président du SEV
Agriculteur à Niort

Autonomie protéique des élevages - Plateforme méteil

Afin d'illustrer les réflexions sur la thématique méteil, une plateforme de différents mélanges a été mise en place sur une parcelle du GAEC Le Portail à Saint Rémy.

Deux animations seront organisées autour de cette plateforme. La première aura lieu sur le site avant

récolte, en avril, en présence des sociétés AB Développement, RAGT, et Jouffray Drillaud qui ont fourni une partie des semences. La seconde se déroulera post-récolte, en début d'été, avec le SAPERFEL, pour analyser collectivement les pesées de biomasse et les analyses fourragères qui auront préalablement été réalisées sur chacune des modalités.



5 types de mélanges ont été implantés avec différentes proportions céréales/légumineuses par mélange

Agenda

19 décembre • 13h30

Journée technique «Autonomie protéique des élevages et qualité des sols».

Programme : intervention de Konrad SCHREIBER et témoignage d'Emmanuel FLEURY, visite de parcelles en méteil.

RDV : Chemin de Fond Clair 79370 MOUGONTHORIGNE (Fléchage à partir du centre bourg de Mougon)

23 janvier • 14h00

Journée technique « démonstration destruction couvert ».

Programme : démonstration de différents matériels de destruction des couverts hivernaux

RDV : Chemin de Vouillé 79000 NIORT / accès via bourg de Vouillé (Fléchage à partir du centre bourg de Vouillé)

Avril 2019
Date à venir

Journée technique «Plateforme Méteil»

Programme : visite d'essais de méteils

RDV : Saint Rémy – GAEC LE PORTAIL



Mise à disposition de matériels aux CUMA

Depuis Mars 2018, 4 CUMA du territoire ont intégré dans leur parc matériel, le temps d'une année, 2 herse étrilles et une houe rotative. Le matériel est mis à disposition à titre gracieux par le SEV dans le cadre du programme Re-Sources. Cette modalité permet aux adhérents de pouvoir tester ces différents outils et permet à la CUMA d'évaluer l'intérêt de ses adhérents pour ce type d'outils.

Courant novembre, 5 CUMA sur les 13 rayonnant sur le bassin du Vivier ont répondu à l'invitation du SEV pour définir les modalités de reconduction de l'opération pour 2019. **Ainsi, ces 4 CUMA ont proposé une liste de 7 matériels : 4 herse étrilles, 1 houe rotative, 1 semoir pour semis direct, et 1 rouleau destructeur de couvert. Il s'agit des CUMA L'Essor, l'Epron, les 3 Vallées, et la Pelboise.**

Pour mener à bien cette action, le SEV a mis en place un partenariat avec la FD CUMA 79. Ce partenariat permettra de proposer plusieurs journées techniques de démonstrations, mise en route / réglages pour chacun des matériels.

Les négociations avec les concessionnaires sont en cours. La liste des matériels attribués aux CUMA devrait être définitive fin janvier 2019. Pour chacune des CUMA, un responsable matériel sera nommé. Il sera le contact privilégié, notamment pour les échanges inter-CUMA.



Démonstration de herse étrille sur une parcelle de pois (avril 2018)



Actualité : Plan Végétal Environnement Appel à projet en cours

Le « Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles » vise à soutenir financièrement les investissements concernant les enjeux suivants : la réduction des pollutions et l'optimisation de la consommation d'intrants, la réduction de l'érosion des sols, la réduction des prélèvements sur la ressource en eau.

Concernant l'appel à projet en cours, deux périodes de dépôt de dossier complet sont programmées : **31 janvier 2019 et 31 mars 2019.**

Pour chaque dossier une procédure de sélection s'applique selon une grille de notation. Un classement des dossiers est effectué pour déterminer son éligibilité et sa priorité. Les exploitations qui possèdent au moins une parcelle sur le BAC du Vivier (Contrat eau qualité des Agences de l'Eau) bénéficient de 60 points supplémentaires. Le taux aide publique de base est de 30%.

Une majoration de 10% est appliquée pour les exploitations engagées en Agriculture Biologique (maintien ou conversion) ainsi que pour les exploitations engagées dans une certification Haute Valeur Environnementale (HVE, certification de niveau 3).

Le plafond de dépenses éligibles par dossier est de 40000 €HT (pour les GAEC composés de deux associés : 72000 €HT et pour les GAEC composés de trois associés et plus : 100 000 €HT)

Les investissements éligibles concernent :

L'aménagement (construction et compléments de construction) pour les infrastructures individuelles ou collectives de traitement des effluents de produits phytosanitaires.

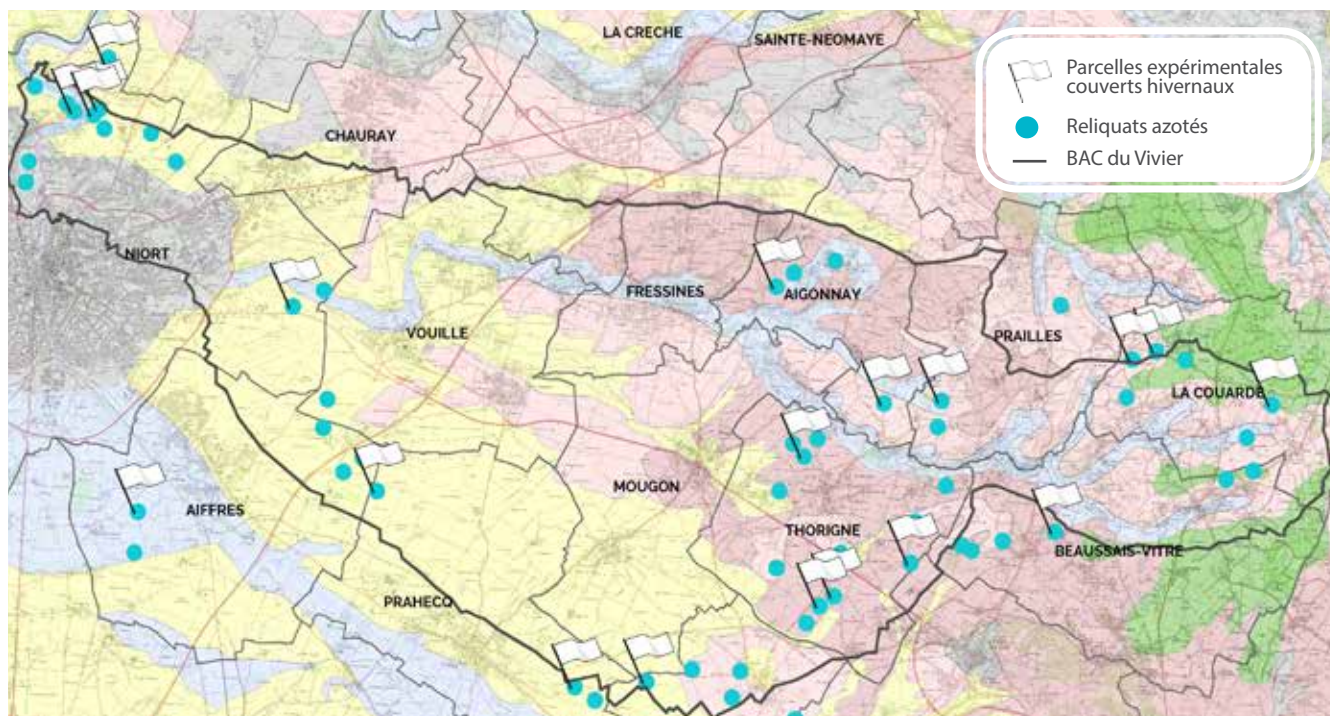
L'achat de matériels et équipements (neuf), dont matériels de désherbage mécanique, de semis direct, de destruction des couverts hivernaux, d'amélioration des épandages de produits fertilisants et phytosanitaires, d'entretien des haies... (la liste détaillée des dépenses éligible est précisée en annexe 1 du document « notice PVE »)

L'ensemble des pièces nécessaires à la constitution d'un dossier (Notice et formulaire de demande PVE) est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/pcae-plan-vegetal-environnement>

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter la Chambre d'Agriculture des Deux Sèvres : **Michel SERRES / michel.serres@deux-sevres.chambagri.fr / 05.49.64.94.85 - 06.74.07.90.88.**

Actions reliquats et expérimentation de couverts

Près de 70 analyses de reliquat d'azote ont été réalisées sur le BAC Vivier. La moyenne des reliquats observée est de 60 UN/ha avec une médiane à 44 UN. Le minimum est de 12 UN et le maximum à 170 UN. Deux résultats supérieurs à 300 UN ont été écartés. Cet automne, 23 exploitations ont engagé des parcelles dans la démarche expérimentale « Couverts Hivernaux » proposée sur le BAC du Vivier : 13 en interculture longue multi-espèces, 8 en méteil et 2 en plantes compagnes du colza.



Les rendez-vous des couverts

Dans la continuité des « rendez-vous de couverts » proposés par l'ensemble des syndicats d'eau des Deux Sèvres et en partenariat avec les OPA agricoles, un nouveau rendez-vous aura lieu **le 23 janvier après-midi à Vouillé** sur le thème de la destruction des couverts. Plusieurs types de matériels de destruction seront présentés par les concessionnaires locaux et mis en oeuvre sur deux types de couverts végétaux différents.

Groupe Elevage Méteil - Vivier Courance CIVAM

Depuis 2017, plusieurs journées techniques ont été proposées aux agriculteurs des bassins de captages du Niortais.

Après deux interventions axées sur la thématique « méteil » (composition des mélanges, gestion de la culture dans l'assolement, incorporation dans les rations...), les éleveurs ont souhaité faire appel à un agronome spécialisé dans la couverture permanente des sols : **Konrad SCHREIBER**, pour aborder la thématique vie et qualité des sols. Cette intervention, assez généraliste est ouverte à tous. Elle aura lieu le 19 décembre prochain à 13h30 sur l'exploitation d'Emmanuel FLEURY à Mougon-Thorigné.

SIEPDEP Courance : Etude filière légumineuses fourragères

Dans le cadre du Programme Re-Resources du SIEPDEP Vallée de la Courance, dont les problématiques sont similaires au BAC du Vivier, une étude sur une filière légumineuses fourragères est en cours.



Séchage en grange - GAEC Les Prairies de l'Ajonc - Noitierre (79)

Il s'agit d'évaluer la faisabilité technico-économique de développement de cette filière. En effet de nombreux élevages du Poitou s'approvisionnent en luzerne d'origine espagnole voire italienne. Or les terres et le climat du secteur permettent de produire cette légumineuse fourragère en quantité et en qualité. Il existe encore un réel savoir-faire historique sur les exploitations et cette culture fournit de nombreux avantages agronomiques et environnementaux lorsqu'elle est intégrée dans les rotations.

L'étude territoriale de marché lancée début 2018 par le syndicat d'eau tente de répondre à ce paradoxe, pour recréer du lien à l'échelle territoriale entre éleveurs et céréaliers afin de soutenir l'élevage et ainsi préserver la qualité de l'eau.

Evaluer et consolider une filière « légumineuses fourragères », réunir les conditions favorables à son développement, tels sont les objectifs de l'étude confiée au cabinet d'études nantais SCE actuellement en cours.

Qualité de l'eau brute

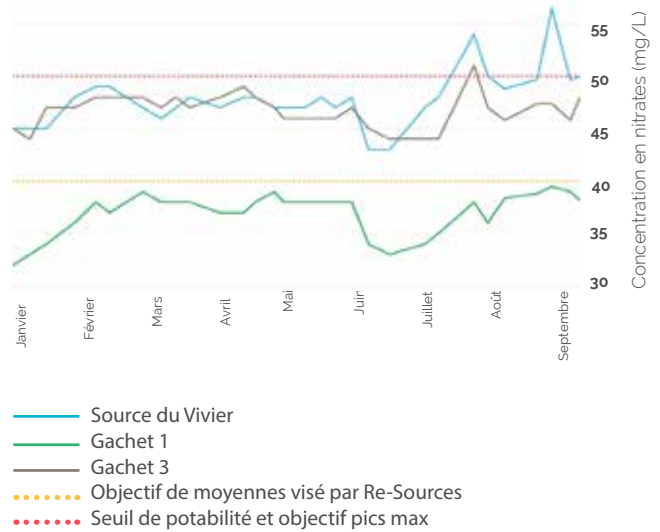
Paramètre nitrates

La concentration en nitrates reste relativement constante sur la période de janvier à septembre 2018, avec une valeur moyenne de 48 mg/L. Elle reste en dessous du seuil de potabilité. Cependant, cette moyenne est supérieure à celle observée en 2017 (43,3 mg/L). Les deux pics (en juillet et en août) dépassant l'objectif des 50 mg/L font suite à de forts orages : en générant un lessivage important des sols, ils ont provoqué une remontée ponctuelle des concentrations. De telles valeurs (56 mg/L) n'avaient pas été observée depuis 2016.

Ce phénomène de remontée rapide des concentrations nitrates à la reprise des pluies efficaces avait été observé à l'automne 2006, après la sécheresse de 2005. Bien que les niveaux observés des concentrations de cet automne soient bien plus faibles qu'en 2006, il est probable qu'un phénomène similaire se soit reproduit suite à l'épisode de sécheresse de 2017 (seconde sécheresse la plus sévère du siècle). Toutefois il reste plus modéré puisqu'à l'époque les pics avaient atteint 70mg/L.

Pour mieux comprendre, une étude menée par le BRGM et le SEV, visant à évaluer l'influence de l'évolution des pratiques et des assolements 2017/2018 sur les remontées ponctuelles des concentrations en nitrates est en cours.

Evolution des teneurs en nitrates dans les eaux brutes de la Source du Vivier et des Gachets I et III (2018)



Paramètre pesticides

Zoom sur... le Métazachlore

Le Métazachlore est un herbicide sélectif de la famille des chloroacétanilides principalement utilisé sur colza sur le bassin du Vivier. Il entre aussi bien dans la composition d'herbicides de pré-levée que d'herbicides de post-levée (ex de produits commerciaux : Springbok, Novall Gold, Cleranda, Alabama, Sultan...).

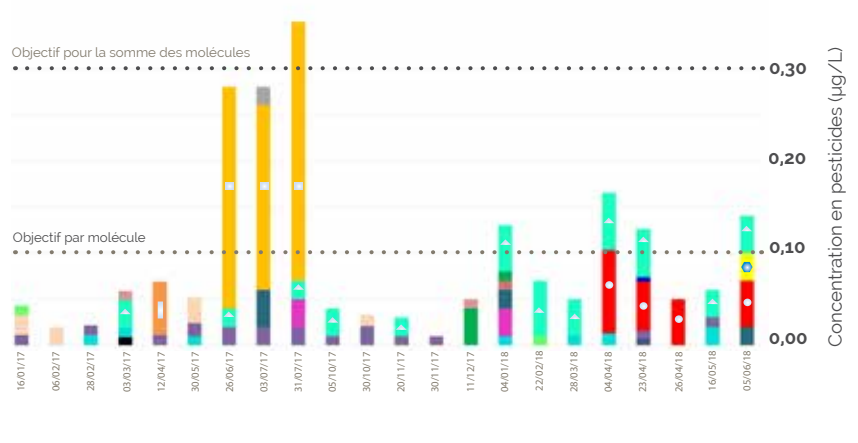
La réglementation impose de ne pas dépasser 1000g/ha de Métazachlore sur une période de 3 ans..

Le Métazachlore ESA et OXA sont les deux principaux métabolites du Métazachlore. Ils sont moins toxiques mais sont plus persistants et beaucoup plus hydrophiles (c'est-à-dire soluble dans l'eau). Ils migrent ainsi très facilement vers les eaux superficielles et souterraines. Depuis avril 2018, le Métazachlore ESA est régulièrement retrouvé dans les eaux de la source du Vivier. Le Métazachlore OXA a quant à lui été identifié pour la première et unique fois en juin 2018.

Molécules retrouvées entre 2017 et 2018 aux captages

Pesticides	Autres molécules
> 0.10 µg/L	<ul style="list-style-type: none"> Phtalimide (F) Tolytriazole
< 0.10 µg/L	<ul style="list-style-type: none"> Métolachlore ESA (H) Benzotriazole Métazachlore ESA (H) Acideperfluoro-octanoïque Métazachlore OXA (H) Métazachlore (H) Sulfonate de perfluorooctane Chlortoluron (H) Imidaclopride (I) D.E.D.I.Atrazine (H) Alachlore (H) Tébuconazole (F) Hydroxyatrazine (F) Diméthénamid (H) Isoproturon (H) D.E. Atrazine (H) Propiconazole (F) Bentazone (H) Métolachlore OXA (H) 2-Aminosulfonyl-N,N-diméthylnicotinamide Métolachlore (H) Triclopyr (H) Pyridafol (H) Biphényl (F) Ethofumésate (H) Prothioconazol (H)

Concentration des pesticides retrouvés dans les eaux brutes de la source du Vivier en 2017-2018



Contact

Cédric BILLY
Animateur Agricole
05 49 78 78 58 • 06 68 60 22 78
cedric.billy@eaux-du-vivier.fr

Partenaires financiers

